

EXCLUSIF

Les clubs de foot bruxellois enfin aidés comme les wallons

Subsides, aide logistique et formations dès 2017

En place depuis six mois, le nouveau ministre des Sports de la Communauté française Rachid Madrane (PS) nous présente en primeur ses projets pour développer le sport à Bruxelles. Bonne nouvelle, 46 des 48 clubs de football bruxellois vont recevoir une aide à divers niveaux, suite à leur toute récente adhésion à l'Association des clubs francophones de football.

Un fameux ballon d'oxygène pour les clubs de football de la capitale. C'est ce que Rachid Madrane (PS), le ministre des Sports en Fédération Wallonie-Bruxelles, annonce en primeur à La Capitale. « 46 des 48 clubs de football bruxellois ont décidé de rejoindre l'Association des clubs francophones de football (ACFF). Seuls ceux de Haren et de Neder-Over-Heembeek ont décidé de rejoindre la ligue flamande. » Un accord qui va leur

donner droit à une série d'avantages. « Jusqu'à présent, seuls deux clubs bruxellois faisaient partie des 230 clubs soutenus dans le cadre des plans football. En clair, depuis 2012, les pratiquants bruxellois ne recevaient rien de cette aide. »

L'appartenance à l'ACFF va leur donner accès à une série d'avantages dès 2017. « Les jeunes bruxellois vont maintenant bénéficier de la détection des jeunes talents effectuée par l'ACFF. Dès 2018, les jeunes très doués auront aussi accès au football (au niveau secondaire), et donc aux stages à l'étranger par exemple. Les clubs bruxellois vont pouvoir bénéficier du soutien administratif aux clubs et notamment de la prime d'accueil de 2.000 euros environ (ordi, logiciel informatique...) pour atteindre les standards de l'ACFF. Cette appartenance va également leur permettre de dévelop-

per le sport féminin, d'avoir accès à l'école des entraîneurs ainsi qu'aux formations pour les dirigeants. »

30.000 ADHERENTS

Cette adhésion à l'ACFF ne se fera pas au détriment des clubs wallons. « L'ACFF est financée au prorata du nombre d'adhérents. Or les clubs bruxellois vont lui amener 30.000 adhérents supplémentaires, sur 180.000 au total. Elle va donc recevoir plus d'argent en subsides de fonctionnement. » De toute façon, rappelle le ministre etterbeekois, « depuis 2012, les seuls clubs

wallons se partagent les moyens du plan football. Simplement, le ministre des Sports est maintenant le ministre de tous les francophones ! Je suis content d'avoir résolu un problème qui traînait depuis des années. C'est une simple question d'équité. »

L'occasion pour l'élus socialiste de rappeler un constat plus gé-

néral : la répartition très inégale du budget sports dans la partie francophone du pays. Le ministre des Sports cite quelques chiffres. « Il y a 91 centres sportifs locaux en Communauté française, mais cinq seulement situés à Bruxelles. Deux à Ixelles, un à Anderlecht, un à Woluwe-Saint-Lambert et un à Watermael-Boitsfort. » Même disproportion pour les centres Adepts. « Sur ces 17 centres en Belgique, seuls trois sont situés à Bruxelles (Woluwe-Saint-Lambert, Auderghem et Anderlecht). Alors que la province de Luxembourg en compte quatre. Pour l'opération « été sport », où on soutient les stages sportifs organisés durant les vacances, les opérateurs bruxellois ne touchent que 10 % du budget pour une ville qui compte un million d'habitants. »

MARC BEAUDELLOT

Sport pour tous

De la « discrimination positive » dans un club

Rachid Madrane le constate, 7 % de la population bruxelloise est membre d'un club sportif reconnu (moins que les 12,5 % de la moyenne francophone) et 1,9 %, d'un club non reconnu. De plus, 25 % des pratiquants n'habitent pas Bruxelles.

Parmi les communes où pratique, offre et équipements sportifs sont sous la moyenne, on trouve 5 des 6 communes bruxelloises où le re-

venu moyen par habitant est le plus bas : Saint-Josse, Saint-Gilles, Molenbeek, Schaerbeek et Bruxelles-Ville. « Je regrette la répartition, au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles, du mécanisme des chèques sport. Je pense qu'il répondait à un besoin, celui de soutenir à la fois les individus qui voulaient pratiquer un sport sans en avoir les moyens, et les clubs qui étaient prêts à les accueillir, en s'ap-

purant sur le volontarisme des pouvoirs locaux. Je réfléchis à un mécanisme qui permette d'arriver au même résultat. Je veux développer un projet pilote, à Bruxelles et en Wallonie, de clubs en discrimination positive, sur le modèle de ce qui se fait déjà pour les écoles. Ils pourront prétendre à des subsides plus élevés en fonction du public qu'ils accueillent. » Le club de hockey d'Uccle Sport a déjà manifes-

té son intérêt.

Autre projet, dans le même sens. « Si on ouvre les salles de sport des écoles aux habitants, on couvrira 80 % des besoins de salles indoor. Je réfléchis à créer un incitatif financier pour les écoles qui le feront. »

Un nouveau grand centre sportif va être créé à Scheut

Rachid Madrane va développer plusieurs infrastructures dans la capitale. « Dans un quartier qui en a bien besoin, le quartier Scheut, situé à Anderlecht mais proche de Molenbeek, on veut implanter un nouveau centre sportif de l'Adeps, sur un site actuellement à l'abandon. On y mettra une grande salle multi-sports, qui pourrait aussi servir de salle de gym à une école proche, une piste d'athlétisme, l'un ou l'autre terrain de football et on pourrait aussi y envisager une piscine. »

Autre projet, toujours à Anderlecht, la rénovation et l'extension du centre Adeps au Ceria, en partenariat avec

la Cocof et aussi la VGC.

Enfin, le centre Adeps situé sur le site de l'UCL à Woluwe-Saint-Lambert bénéficiera de deux nouveautés. Une extension de son actuelle salle d'escalade, « un sport qui a beaucoup de succès et aussi dans l'optique des Jeux Olympiques de Tokyo, où l'escalade sera pour la première fois discipline olympique. » Ensuite, une grande première pour la capitale. « On va développer, dans les garages au sous-sol, un centre de tir sportif. Une discipline où, je le rappelle, on avait gagné une médaille d'argent aux Jeux Olympiques de Londres. » ●

M.B.